



## Mots mêlés sur les discriminations

A	S	D	I	S	C	R	I	M	I	N	A	T	I	O	N	I	E
Z	E	F	E	Z	O	R	I	N	D	I	R	E	C	T	E	S	A
S	G	N	D	Y	E	P	P	G	I	U	Z	Y	E	I	T	E	N
O	U	K	R	X	J	G	A	C	S	S	T	I	O	R	D	A	O
A	J	U	O	L	B	E	W	C	T	T	L	R	Q	R	J	F	I
W	E	T	N	U	P	P	E	E	I	E	P	F	X	E	D	E	S
Y	R	A	S	E	N	C	O	G	N	R	G	M	Z	S	S	I	U
E	P	R	E	F	E	R	E	N	C	E	O	A	A	T	Y	T	L
H	A	O	P	C	B	E	U	Q	T	O	V	I	L	R	U	I	C
J	C	A	A	B	C	U	H	A	I	T	O	U	P	I	E	H	X
O	U	P	R	O	J	G	T	N	O	Y	U	R	I	C	T	Q	E
Q	D	S	A	M	T	A	V	I	N	P	N	T	E	T	C	E	V
A	R	I	T	D	T	U	E	W	M	E	K	F	U	I	E	L	O
K	A	J	I	I	Y	V	A	R	E	S	V	R	E	O	R	D	E
H	Y	D	O	X	C	B	U	G	Z	P	T	O	A	N	I	A	H
E	S	Z	N	A	S	E	C	N	E	R	E	F	F	I	D	N	B
I	N	T	E	R	S	E	C	T	I	O	N	N	A	L	I	T	E

PRÉFÉRENCE	DIRECTE	SÉPARATION
STÉRÉOTYPES	DISTINCTION	DIFFÉRENCE
EXCLUSION	INTERSECTIONNALITÉ	DROITS
INDIRECTE	DISCRIMINATION	JUSTICE
ÉGALITÉ	PRÉJUGÉS	RESTRICTION

## Annexe

### Correction

	S	D	I	S	C	R	I	M	I	N	A	T	I	O	N		
	E						I	N	D	I	R	E	C	T	E		
	G								I								N
	U								S	S	T	I	O	R	D		O
	J								T	T				R			I
	E								I	E				E			S
	R		S						N	R	G			S			U
	P	R	E	F	E	R	E	N	C	E		A		T			L
			P						T	O			L	R			C
J			A						I	T				I	E		X
	U		R						O	Y				C	T		E
		S	A						N	P				T	C	E	
			T							E				I	E		
			I	I						S				O	R		
			O		C									N	I		
			N			E	C	N	E	R	E	F	F	I	D		
I	N	T	E	R	S	E	C	T	I	O	N	N	A	L	I	T	E

### Définitions

**Intersectionnalité** : l'intersectionnalité a été théorisée par Kimberlé Crenshaw, universitaire noire américaine, en 1991. L'idée est que certaines personnes subissent plusieurs formes de domination et d'oppression en même temps dans une société. Il est alors impossible de dissocier ces différents facteurs puisque cela ne permet pas de saisir la situation telle qu'elle est réellement. Lorsqu'on traite des discriminations, il faut donc envisager tous les motifs de discrimination possibles, c'est-à-dire tous les éléments sur lesquels elles peuvent être fondées, et les envisager comme un seul et même ensemble. Une personne ne sera alors pas discriminée uniquement en raison de son orientation sexuelle, de son origine ethnique ou de son sexe, mais en raison d'une combinaison de ces motifs.

**Stéréotype** : croyance que l'on a sur les caractéristiques personnelles des autres mais on ne sait pas trop d'où elles sortent. Par exemple : les comptables ne sont pas drôles, les filles n'aiment pas le foot, etc. Ce sont des opinions toutes faites qui nous sont transmises par notre environnement social depuis

notre petite enfance pour pouvoir dompter notre peur de l'inconnu en mettant des étiquettes sur tout ce que l'on ne connaît pas.

**Préjugé** : quand on se retrouve face à quelqu'un issu d'un groupe auquel on a collé un stéréotype, il peut se transformer en préjugé (jugement négatif basée sur une généralisation erronée). Sans même connaître la personne, on peut alors avoir un ressenti sur elle qui peut mener à un acte discriminatoire (hostilité, exclusion, différence de traitement).

**Discrimination** : correspond au fait de traiter, de manière moins favorable, des personnes, dans la même situation (une situation identique ou comparable), en raison de leur l'appartenance (réelle ou supposée) à un groupe particulier ou de caractéristiques personnelles (réelle ou supposée). En d'autres termes, c'est le traitement injuste ou inégal de personnes en raison de ce qu'elles sont ou de leurs convictions. La discrimination peut toucher tout le monde, mais les **femmes**, les **minorités ethniques** et les **minorités sexuelles** en sont les principales victimes.

**Discrimination directe** : fait de traiter une personne de manière moins favorable qu'une autre ne l'est, ne l'a été ou ne le serait dans une situation comparable, en raison d'une caractéristique qui est protégée par la loi. C'est par exemple le cas si la candidature d'une personne à un emploi est refusée en raison de sa couleur de peau.

**Discrimination indirecte** : une pratique, un critère, une mesure ou encore une politique qui en apparence est neutre mais qui, en réalité, désavantage les membres d'un groupe protégé. Par exemple, si les animaux sont interdits dans un café, cela signifie qu'une personne malvoyante accompagnée d'un chien d'assistance ne peut pas y avoir accès non plus.